

I. PREAMBULE : PROGRAMME OBLIGATOIRE DE STAGES en MA1

En MA1, chaque étudiant doit effectuer **6** stages (5 en cas de seconde session) au cours des différentes périodes prévues par le calendrier de la faculté :

- **1** stage d'observation de 2 semaines
- **1** stage de Médecine Générale de 4 semaines
- **1** stage dans un service d'urgences ou de soins intensifs
- **3** stages libres

II. LE STAGE D'OBSERVATION – DEBUT DU PROJET « SUIVI DU PATIENT CHRONIQUE »

Ce stage de 15 jours **DOIT** être accompli après la délibération du BLOC 3 pendant la période juillet-août et avant la rentrée académique pour les étudiants qui ont réussi en 1ère session.

- Pour les étudiants qui ont une seconde session et/ou qui viennent d'autres universités, le stage **DOIT** être accompli au plus tard le 7 novembre 2021 (congé de Toussaint compris). Il peut bien entendu aussi être effectué durant l'été avant la seconde session.
- Le stage peut éventuellement être scindé en 2 x 1 semaine à des périodes différentes.
- Le stage doit être accompli chez un médecin généraliste que l'étudiant devra trouver par lui-même. Ce médecin devra avoir terminé son assistantat et donc être agréé par l'INAMI et posséder un numéro INAMI se terminant par 003 ou 004 ou plus rarement : 001 002 007 008. Il devra pratiquer une médecine générale de famille, allopathique et factuelle basée sur les preuves (EBM) et non pas une médecine parallèle.
- Le stage permet à l'étudiant(e) de choisir un Patient Chronique à suivre jusqu'en MA3. Toutes les explications concernant le projet peuvent être trouvées à l'adresse suivante : <https://dmgulb.be/les-masters/>

Une fois le maître de stage trouvé, que doit faire l'étudiant(e) ?

1. Lire attentivement les informations relatives au **projet** sur le site <https://dmgulb.be/les-masters/> afin de pouvoir choisir un patient chronique adéquat et lui en exposer les grandes lignes pour obtenir son accord
2. Communiquer toutes les informations demandées via le formulaire suivant : <https://forms.office.com/r/VxPLHRNM5n>

Le Département de Médecine Générale enverra alors au maître de stage de l'étudiant(e) :

- a. Une explication substantielle sur le projet
- b. La grille d'évaluation de stage (à renvoyer à l'issue du stage par l'étudiant complétée, signée et cachetée à l'adresse dmgulb@ulb.be)

Conditions d'accès au projet :

Avoir validé 165 crédits en Bachelier (dont 45 crédits en Bac 3) et avoir l'UE 4150 dans son PAE de MA1.

Consignes aux étudiants qui viennent d'autres universités en Belgique :

UMONS : Les étudiants ont eu la possibilité d'effectuer un stage de Médecine Générale (facultatif) et ont de plus été informés du projet du Patient Chronique par le Prof. N. Kacenenbogen et le Dr Q. Vanderhofstadt.

Scénario 1 : ils ont déjà fait un stage de Médecine Générale en BAC3 et ont déjà un Patient Chronique. Le rapport de stage doit être envoyé à l'adresse dmgulb@ulb.be et la note de stage sera comptabilisée dans l'UE 4150.

Scénario 2 : ils ont déjà fait un stage de Médecine Générale mais n'ont pas encore de Patient Chronique : ils ont dès lors accès aux 2 options suivantes :

1. Refaire un stage de **minimum 1 semaine et maximum 2 semaines** d'ici au 7/11/2021 et choisir un Patient Chronique avec l'aide du nouveau Maître de Stage
2. Retourner vers leur Maître de Stage initial pour choisir un Patient Chronique

Quelle que soit l'option choisie, c'est la note obtenue à Mons qui sera comptabilisée dans l'UE 4150 (le rapport de stage doit être envoyé à l'adresse dmgulb@ulb.be).

Scénario 3 : ils n'ont pas encore fait de stage de Médecine Générale et doivent donc accomplir leurs **2 semaines** de stage avant le 07/11/2021 et choisir leur Patient Chronique durant cette période.

UNAMUR : Les étudiants ont déjà fait un stage de Médecine Générale dont la note a déjà été comptabilisée durant leur bachelier. Ils ont donc 2 options :

1. Refaire un stage de minimum 1 semaine et maximum 2 semaines d'ici au 07/11/2021 et choisir un Patient Chronique avec l'aide du nouveau Maître de Stage. C'est alors la note obtenue dans ce second stage qui sera comptabilisée dans l'UE 4150.
2. Retourner vers leur Maître de Stage initial pour choisir un Patient Chronique mais sans refaire de stage. La note de stage ayant déjà été comptabilisée en bachelier à Namur, seule la moyenne des autres stages (P2-P3-P4) sera prise en compte pour votre UE4150 ».

ULIEGE : Les étudiants ont déjà fait un stage de Médecine Générale dont la note n'a pas encore été comptabilisée et ont donc 2 options :

1. Refaire un stage de minimum 1 semaine et maximum 2 semaines d'ici au 7/11/2021 et choisir un Patient Chronique avec l'aide du nouveau Maître de Stage
2. Retourner vers leur Maître de Stage initial pour choisir un Patient Chronique.

Quelle que soit l'option choisie, c'est la note obtenue à Liège qui sera comptabilisée dans l'UE 4150 (le rapport de stage doit être envoyé à l'adresse dmgulb@ulb.be).

UCLOUVAIN : Les étudiants n'ont pas encore eu l'occasion d'effectuer de stage de Médecine Générale. Ils doivent donc accomplir leurs **2 semaines** de stage avant le 07/11/2021 et choisir leur Patient Chronique. La note du stage sera comptabilisée dans l'UE 4150 (MA1).

ATTENTION : Les étudiants qui ne sont pas encore officiellement inscrit(e)s à l'ULB au moment d'effectuer leur stage d'observation doivent être assuré(e)s par leur assurance familiale. La copie de l'avenant au contrat doit être envoyé à l'adresse dmgulb@ulb.be.

N.B. les étudiants qui ont effectué leur bachelier à l'étranger sont priés de se mettre en contact avec le Département de Médecine Générale au 02/555.65.67.